

The Premier
of Ontario

Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A1

La première ministre
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Tracy MacCharles
Ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
56, rue Wellesley Ouest, 14^e étage
Toronto (Ontario)
M5S 2S3

Madame la Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier la fonction de ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort, et je suis convaincue qu'ensemble, nous rebâtirons l'Ontario, créerons de nouvelles occasions et nous ferons les champions d'un avenir assuré pour toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrue dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient.

Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

À titre de ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, vous jouerez un rôle de premier plan pour veiller à ce que chaque enfant en Ontario ait le meilleur départ possible dans la vie. Votre priorité consistera à collaborer avec vos homologues afin que chaque enfant et chaque jeune de l'Ontario aient accès aux occasions et soutiens appropriés dont il a besoin pour faire des choix positifs, atteindre son plein potentiel et effectuer la transition vers l'âge adulte sans problème.

Pour ce faire, vous travaillerez au sein de votre ministère et avec vos collègues afin de vous assurer que les programmes du gouvernement destinés aux enfants et aux jeunes sont intégrés et coordonnés de manière à offrir un continuum transparent de services aux jeunes et à leur famille.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

Transformer le système de bien-être de l'enfance

- Continuer de travailler avec les sociétés d'aide à l'enfance afin de diriger la transformation continue du système de bien-être de l'enfance qui permet d'améliorer les possibilités et les résultats pour les enfants et jouit de la confiance des familles et des collectivités de l'Ontario. Vous collaborerez avec les partenaires communautaires afin d'aider les enfants de l'Ontario à grandir en santé, heureux et en sécurité, ainsi qu'à les préparer à devenir des adultes autonomes en toute confiance.

Fournir des occasions aux jeunes à risque

- Coordonner des mesures pangouvernementales concertées qui soutiennent les jeunes afin qu'ils réussissent à passer à l'âge adulte en appuyant une gamme de programmes et de services communautaires coordonnés qui tiennent compte des forces et des besoins des jeunes à risque, y compris les jeunes racialisés, les jeunes nouveaux arrivants, les jeunes Autochtones, les jeunes pris en charge, les jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale et des dépendances, ainsi que les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers. Grâce à *Intensifions nos efforts : Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes en Ontario*, vous poursuivrez l'examen et l'évaluation de l'efficacité des programmes actuels visant les jeunes afin de veiller à ce qu'ils maximisent les résultats positifs pour ces derniers.
- Favoriser les possibilités pour les jeunes de l'Ontario en misant sur le succès du Plan d'action pour la jeunesse et soutenir les collectivités qui s'attaquent aux causes profondes de la violence.

- Soutenir les efforts collectifs visant à s'attaquer aux causes profondes de l'aliénation et de la violence chez les jeunes en s'assurant que nous fournissons la combinaison parfaite de mesures de soutien et d'occasions pour veiller à ce que les jeunes aient espoir en l'avenir. Vous collaborerez avec la procureure générale et le ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin de prendre des mesures visant à protéger les jeunes de toute forme de violence à leur domicile et dans la collectivité, y compris la violence découlant de la fréquence des armes de poing au sein des collectivités urbaines.
- Continuer à soutenir le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse en vue d'établir un dialogue avec les jeunes, les jeunes professionnels et les partenaires de la collectivité afin de conseiller le gouvernement pour s'assurer que les jeunes de la province ont leur mot à dire sur les services et les mesures de soutien dont ils ont besoin pour les aider à réussir.

Établir des relations solides avec nos partenaires autochtones

- S'assurer de tenir compte des perspectives et des cultures des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des collectivités urbaines autochtones dans le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes destinés aux enfants et aux jeunes.
- Continuer d'établir de solides relations et de collaborer avec les partenaires des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des collectivités urbaines autochtones afin d'améliorer les occasions et les résultats pour les enfants et les jeunes vivant au sein de ces collectivités, ainsi que leur famille.
- Diriger le lancement et la mise en œuvre de la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones afin de mettre en place des services communautaires intégrés et adaptés sur le plan culturel, y compris des services de santé mentale et de mieux-être, des services de prévention du suicide et de promotion de la vie, des services de bien-être de l'enfance, des services de soutien à la petite enfance, des services spécialisés, des services de réadaptation et des services de justice pour la jeunesse.

Promouvoir la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes de l'Ontario

- Soutenir les réalisations accomplies durant les trois années suivant la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Vous collaborerez également avec vos partenaires, soit le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, la ministre de l'Éducation et le ministre de la Formation et des Collèges et Universités afin d'axer vos efforts sur le suivi des progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Continuer à transformer le système de santé mentale afin que les enfants et les jeunes, ainsi que leur famille, sachent vers qui se tourner pour recevoir des services, peu importe où ils habitent.

- Mettre en œuvre une initiative de prévention du suicide chez les jeunes à l'échelle de la province et continuer de discuter avec les collectivités mal desservies afin d'accroître l'accès aux services de soutien en matière de santé mentale, y compris des programmes et des services adaptés sur le plan culturel pour les enfants et les jeunes des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits et des collectivités urbaines autochtones.
- Collaborer avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée afin de chercher des façons d'améliorer les programmes de lutte contre les dépendances destinés aux enfants et aux jeunes en se fondant sur des données probantes, dans le cadre de notre engagement visant à créer des collectivités en santé, résilientes et inclusives.

Soutenir les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes et particuliers

- Mettre l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies qui amélioreront l'expérience et les résultats pour les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes et particuliers, y compris le trouble du spectre de l'autisme (TSA) et l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF).
- Poursuivre la collaboration avec la ministre de l'Éducation, le ministre de la Santé et des Soins de longue durée et la ministre des Services sociaux et communautaires, ainsi qu'avec les familles, les jeunes et les experts, afin de mettre en œuvre la Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers. La stratégie abordera les difficultés qu'éprouvent depuis longtemps les familles et les fournisseurs de services des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers, y compris l'accès à l'information, la recherche de services et le transfert vers les services destinés aux adultes.
- Élaborer et mettre en œuvre des initiatives axées sur l'identification et l'intervention précoces ainsi que des programmes et services adaptés destinés aux familles des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers.

Miser sur les talents et les compétences des jeunes

- Continuer à soutenir la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, en collaboration avec le ministre de la Formation et des Collèges et Universités et le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, afin d'adopter plus de mesures pour aider les jeunes à entrer en contact avec les employeurs et à obtenir des stages de travail qui procurent de précieuses expériences permettant de développer les talents et les compétences.
- Collaborer avec vos homologues afin d'appuyer l'intégration des programmes d'emploi et de formation en vue d'optimiser l'accès et la sensibilisation aux programmes d'emploi pour les jeunes du gouvernement, tout en reconnaissant les obstacles particuliers auxquels fait face la population de jeunes diversifiée et à risque.

- Examiner et évaluer l'efficacité du financement actuellement octroyé qui vise à aider les jeunes à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour obtenir un emploi stable. Dans le cadre de l'examen, vous vous assurerez entre autres que l'on tente de trouver des moyens de maintenir des résultats positifs en ce qui concerne les emplois chez les jeunes.

Réduire la pauvreté

- Soutenir la ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté en mettant en œuvre une nouvelle Stratégie de réduction de la pauvreté. Je vous demande de miser sur les réalisations accomplies au cours des cinq années suivant la mise en œuvre de la stratégie actuelle, ainsi que de vous concentrer sur les initiatives qui atténuent les effets de la pauvreté chez les enfants et les jeunes, et qui réduisent la pauvreté au sein de la province.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, les autres paliers de gouvernement ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous fassions preuve d'intégrité, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,



Kathleen Wynne